

## Calendrier académique Année académique 2022-2023

<b>2022</b>	
Mercredi 14 septembre	Début de l'année académique 2022-2023
Lundi 19 septembre	Début des activités d'apprentissage du 1 <sup>er</sup> quadrimestre
Mardi 27 septembre	Congé (Fête de la Communauté française)
Vendredi 30 septembre	Séance solennelle de rentrée académique
Mardi 1 <sup>er</sup> novembre	Congé (Toussaint)
Jeudi 11 novembre	Congé (Armistice)
Vendredi 23 décembre	Fin des activités d'apprentissage du 1 <sup>er</sup> quadrimestre
Du samedi 24 décembre au vendredi 6 janvier	Vacances d'hiver Période de fermeture de l'université
<b>2023</b>	
Du lundi 9 janvier au samedi 28 janvier	Période d'évaluation du 1 <sup>er</sup> quadrimestre <sup>(1)</sup> Délibérations - Proclamations
Du lundi 30 janvier au dimanche 5 février	Congé de détente (sauf pour les enseignements à horaire décalé à Charleroi)
Lundi 6 février	Reprise des activités d'apprentissage du 2 <sup>e</sup> quadrimestre
Du lundi 3 avril au dimanche 16 avril	Vacances de printemps Suspension des activités d'apprentissage
Lundi 10 avril	Congé (Lundi de Pâques)
Lundi 17 avril	Reprise des activités d'apprentissage
Lundi 1 <sup>er</sup> mai	Congé (Fête du travail)
Jeudi 18 mai	Congé (Ascension)
Samedi 27 mai	Date ultime pour la fin des activités d'apprentissage du 2 <sup>e</sup> quadrimestre <sup>(2)</sup>
Lundi 29 mai	Congé (lundi de Pentecôte)
Du mardi 30 mai au mercredi 5 juillet	Étude / Période d'évaluation du 2 <sup>e</sup> quadrimestre Délibérations - Proclamations
Du jeudi 6 juillet au mercredi 9 août	Vacances d'été
Vendredi 21 juillet	Congé (Fête nationale)
Du jeudi 10 août au samedi 9 septembre	Période d'évaluation du 3 <sup>e</sup> quadrimestre Délibérations - Proclamations
Mardi 15 août	Congé (Assomption)
Mercredi 13 septembre	Fin de l'année académique 2022-2023
Jeudi 14 septembre	Début de l'année académique 2023-2024

- (1) Pour certaines formations spécifiques, à titre exceptionnel, des activités d'apprentissage peuvent être organisées durant cette période.
- (2) Les Facultés peuvent choisir de terminer les activités d'apprentissage avant cette date. Les étudiants doivent avoir au moins une semaine d'étude avant la période d'évaluations.